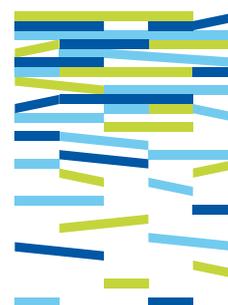




RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### BAPTÊME DU VALSAÔNA, LE PREMIER BATEAU FLUVIAL RESPECTANT LA NOUVELLE NORME EUROPÉENNE EN MATIÈRE D'ÉMISSION

Ce lundi 13 septembre, à l'initiative de Cécile AVEZARD, Directrice territoriale Rhône Saône de VNF, le ponton flottant multiservice « Valsaôna » a été officiellement baptisé par Mme Fanny DUBOT, Maire du 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, en présence notamment de Grégory DOUCET, Maire de Lyon et de Pierre ATHANAZE, Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'environnement.

Construit fin 2020, le Valsaôna est le premier bateau en Europe à respecter la nouvelle norme sur les émissions des Engins Motorisés Non Roulants « EMNR ».



#### UNE CÉRÉMONIE ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

La cérémonie s'est tenue au Centre d'exploitation VNF du quai Fillon (quartier Gerland), port d'attache du Valsaôna.

**La marraine, Fanny DUBOT, a accompli le geste rituel en disant « Je te baptise et te souhaite bonne navigation ».** Les agents de VNF ont ensuite effectué la dépose d'embâcles (en l'occurrence une grosse branche de bois mort) sur le quai, pour montrer l'une des nombreuses fonctionnalités du ponton flottant.

La date retenue pour ce baptême est symbolique car dans quelques jours se tiendra la journée nationale de la qualité de l'air et s'ouvrira la semaine des mobilités.

**La cérémonie a naturellement associé les représentants de la Métropole et de la Ville de Lyon, avec lesquels VNF est en partenariat depuis 1997 pour replacer les fleuves au cœur de la vie quotidienne.** Cette relation inédite a en effet permis de mener à bien l'aménagement des Docks du port Rambaud et des berges de la Saône et du Rhône. Des services innovants se sont développés que ce soit le transport de marchandises (mise en œuvre du schéma portuaire de la région lyonnaise), la logistique urbaine (mise en place d'une déchetterie fluviale côté Saône) ou l'accompagnement de l'essor des croisières fluviales et des bateaux promenades (réalisation d'appontements). Un appel à projet est en cours de concrétisation sur trois sites en centre-ville pour de la logistique du dernier kilomètre, et tout est mis en œuvre pour qu'un deuxième point de collecte pour la déchetterie fluviale ouvre en début d'année prochaine.

**Ce partenariat sera renouvelé en 2022 une fois défini un «schéma directeur des occupations**

**fluviales».** Avec la Ville et la Métropole, VNF va multiplier les expériences en matière de logistique urbaine, poursuivre l'équipement du linéaire de bornes électriques pour les paquebots et les péniches hôtel, augmenter le niveau de service de la déchetterie fluviale, renforcer le lien entre les habitants et l'eau...

### UN OUTIL PERFORMANT POUR L'ENTRETIEN DU RHÔNE ET DE LA SAÔNE SUPPORTS DE NOMBREUSES ACTIVITÉS

Long de 19 m 50 et large de 5,5 m, ce ponton flottant de travail est doté d'une grue d'1 tonne dépliée qui permet de réaliser les nombreux travaux du quotidien sur la Saône et le Rhône : enlèvement d'embâcles, pose et entretien de panneaux de signalisation, installation de pontons, aménagements nécessaires à l'installation de bateaux stationnaires, enlèvement d'épaves de voitures (nombreuses en milieu urbain), nettoyage de perrés...

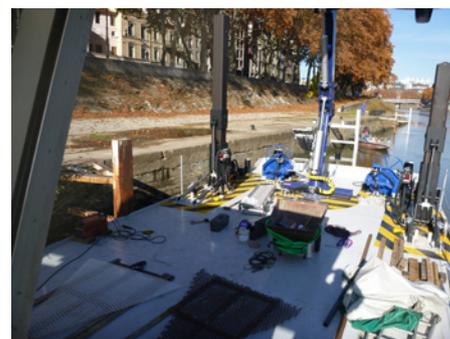
L'arrivée du Valsaôna apporte une indépendance aux équipes locales de VNF et permet d'être plus réactif dans l'exercice de leurs missions.



Enlèvement d'embâcles



Pose de signalisation



Mise en place d'écarteurs

**L'entretien des fleuves permet une activité fluviale particulièrement forte à Lyon :** chaque année, ce sont près de 5 000 passages de bateaux qui sont enregistrés que ce soit pour le transport fluvial de marchandises (convois poussés, automoteurs, fluvio maritime) ou le tourisme fluvial (paquebots fluviaux, péniches hôtels, coches de plaisance...). On compte également 140 bateaux stationnaires que ce soit des bateaux logements ou des bateaux activités (bars, restaurants...).

### UN SAUT TECHNOLOGIQUE EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU SECTEUR FLUVIAL

Le Valsaôna, qui a été construit pour un montant de 1.6 million d'euros dans les chantiers navals de Saint-Jean-de-Losne, est le fruit d'un long programme de recherche mené par VNF.

**Équipé de filtres à particules, il répond aux plus fortes exigences en matière d'émission de particules, de NOx et d'hydrocarbures imbrûlés.**

**C'est le premier bateau fluvial en Europe qui respecte la nouvelle norme EMNR (équivalent Euro 6).**

### UNE FORTE CULTURE DE L'INNOVATION SUR LE BASSIN RHÔNE SAÔNE

Sur le bassin Rhône Saône, VNF est en pointe sur les questions de recherche et d'innovation technologique au service de la transition énergétique. En fédérant un écosystème « public-privé » sur le bassin, VNF initie, pilote et soutient des projets et des études prospectives dont le but est d'accélérer l'innovation et le verdissement de la flotte fluviale au niveau national (démarche « Vert le fluvial »).

Il s'agit d'un enjeu majeur de la compétitivité du secteur fluvial, alors que les Accords de Paris pour le climat, le Green deal européen et la stratégie nationale bas carbone visent la neutralité carbone en 2050 et la décarbonation de tous les modes de transport.

#### **Recherche sur les propulsions et les motorisations**

Le projet de recherche PROMOVAN (PROpulsions et MOtorisations innoVANtes), vise à développer des systèmes de propulsion des bateaux fluviaux plus propres et économes en énergie fossile. Cette année, une nouvelle expérimentation a ainsi été lancée visant à modéliser des systèmes de propulsion utilisant prioritairement des technologies hydrogène pour un ensemble de bateaux rhôdaniens. L'objectif final est la construction d'une filière industrielle la plus décarbonée possible.

## Prospections sur les besoins en financement et en énergie

Une étude est menée avec l'IFP Energies nouvelles (IFPEN), un des acteurs majeurs de la recherche et de la formation dans les domaines de l'énergie, du transport et de l'environnement. In fine, il s'agit d'apporter d'ici la fin 2021 aux professionnels, collectivités et établissements de financement les informations pour dimensionner les besoins futurs de la flotte et réaliser les meilleurs choix coûts/technologies.

## Test d'un système de récupération de chaleur (ORC)

Un projet collaboratif s'est mis en place en 2021 pour développer un système de récupération de chaleur sur un bateau citerne du Rhône spécialisé dans le transport d'hydrocarbures et de produits chimiques en coopération avec les entreprises Naviwatt, ERIDAN, ENOGIA et IFPEN. Le principe consiste à récupérer la chaleur des gaz d'échappement et de l'eau de refroidissement du moteur pour produire de l'électricité qui servira aux besoins de l'équipage. L'équipement du bateau est prévu en 2022, suivi d'un test d'une année.

## Simulateur de navigation sur le Rhône

Depuis 2016, les futurs pilotes du bassin se forment grâce à un simulateur de navigation. L'outil intègre la modélisation de plusieurs types de bateaux et reproduit 15 sites réputés dangereux (9 sur le Rhône, 6 sur la Saône). Il permet de faire face à tous les types de situations : pannes moteurs, visibilité réduite, vent, crue...



---

## À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

Avec 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

---

## À PROPOS DE LA DIRECTION TERRITORIALE RHONE SAONE DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

La Direction territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France, a la responsabilité de l'entretien, de l'exploitation et de la modernisation d'un réseau de près de 1200 km dont 625 km à grand gabarit (principalement dédié pour le transport de marchandises massifié et les croisières fluviales).

Le bassin Rhône Saône compte 7 voies d'eau dont la Saône et le Rhône (concedé par l'État à la Compagnie Nationale du Rhône sur la majorité de son linéaire). Il couvre 17 départements et 4 régions : Bourgogne- Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence- Alpes-Côte d'Azur, Occitanie.

Éclusiers, barragistes, chefs d'équipes, techniciens, agents de maintenance spécialisée, ingénieurs, gestionnaires, développeurs, comptables... ce sont plus de 330 collaborateurs qui, à l'échelon territorial, mettent leurs compétences au service de la voie d'eau.

[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)



VNF - Voies navigables de France



VNF\_officiel

### Contact presse :

Stéphanie Saboya

06 66 61 21 42

[com.rhonsaone@vnf.fr](mailto:com.rhonsaone@vnf.fr)